

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE CASSIS

L'an deux mille vingt et un, le vingt-huit du mois de septembre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de CASSIS s'est assemblé à l'Oustau Calendal, sous la présidence de Madame Danielle MILON, Maire.

N°51

Date de Publication
- 7 OCT. 2021
Date de Transmission au Contrôle de Légalité
- 7 OCT. 2021
Date de la convocation
21 septembre 2021

Présents :

Mmes FIGARELLA, GOBET, HATEMIAN-SOLARI, LABI-MALAKIAN, LAFAYSSSE, MATEO, PADOVANI FAURE-BRAC, SAGAUT, VAUTRIN VEILEX.

MM. BARRAL, BOYER, BURZIO, CHAIX, CHAUSSIDIÈRE, DE CANEVA, DENONFOUX, FAVIER, JULLIEN-FIORI, MACHERAS DE MONTILLET.

Pouvoirs :

Mme BRUNET à M. FAVIER

Mme HERVE GENOVESI à Mme VEILEX

Mme LOVERA à Mme HATEMIAN-SOLARI

M. FIGAROLI à Mme PADOVANI FAURE-BRAC

M. MAS-FRAISSINET à Mme FIGARELLA

M. REYMOND à M. DE MONTILLET

M. MORTELETTE à M. DENONFOUX

Absent :

M. DE SOUSA

Madame Chloé GOBET a été élue secrétaire

Objet : Versement des recettes issues de la vente de l'affiche « Portofino e' Cassis 2020 » à l'association « Rotary Club ».

A la demande de Madame le Maire, monsieur JULLIEN-FIORI expose à ses collègues que le conseil municipal, par délibération n° 110 en date du 10/12/19, a fixé les tarifs pour la vente d'affiches dans le cadre du Marché Italien.

Cette année, il a été décidé de reverser l'intégralité des recettes issues de la vente de l'affiche « Portofino e' Cassis 2020 » à l'association « Rotary Club » qui soutient notamment « les soirées de Coline » qui ont pour but d'offrir une meilleure qualité de vie aux enfants souffrant de mucoviscidose.

Considérant l'intérêt communal que revêt l'action de cette association, il convient de verser la somme de 1 808.00 €.

Le rapporteur propose au conseil municipal de verser la somme de 1 808.00 € concernant l'intégralité des recettes de l'année 2020 au profit de l'association « Rotary Club ».

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter à **l'unanimité** la proposition du rapporteur.

Ainsi fait et délibéré, le 28 septembre 2021.

Le Maire,
Danielle MILON

A handwritten signature in blue ink is written over a circular official stamp. The stamp contains the text "MAIRIE DE SISSAC-FORT-SAINT-LOUIS" and "Rhône" around a central emblem. The signature is a stylized, cursive name that appears to be "Danielle MILON".